



COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 6/09/2024 AVEC MME LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AMÉLIE VERDIER

Nous étions conviés ce vendredi 6 septembre à une audience avec Mme VERDIER, la directrice générale de notre administration.

Suite à nos questionnements (voir notre déclaration liminaire), la directrice générale a répondu :

— qu'il n'y aurait pas d'exonération du soutien au numéro national pour les départements. En effet, il s'agit d'un métier d'accueil de la DGFIP, et que celui-ci doit être assuré par tous les agents concernés. Elle a ajouté que nous sommes tous de la maison DGFIP.

— qu'en ce qui concerne les suppressions d'emplois, elle n'a pas confirmé ni infirmé les suppressions d'emplois dans la Nièvre. Elle a dit qu'elle était attentive à ce qu'il se passe dans chaque direction et qu'elle prend en compte la réalité de ce qui est possible tout en ajoutant que la Nièvre est en baisse démographique et économique.

— pour les contractuels, la DG les accompagne dans le passage des concours et que les contractuels permettent de pallier les vacances d'emplois dans les départements peu attractifs. Elle considère que les contractuels sont une chance pour la DGFIP. Elle a indiqué que le recrutement par voie de concours reste privilégié.

— pour le contrôle fiscal, elle a indiqué qu'une évaluation de cette organisation serait effectuée et que d'éventuels aménagements pourraient être envisagés.

Elle a rendu hommage à la capacité des agents de la DGFIP à s'adapter ainsi qu'à la force du travail d'équipe à la DGFIP.

La case dialogue social est cochée, notre DG a pu partir avec la conscience du devoir accompli, mais elle ne s'est engagée sur aucun point, nous laissant sur notre faim.

Déclaration liminaire remise à la Directrice Générale

Madame la Directrice Générale,

Nous profitons de votre visite pour nous faire le porte-voix de nos collègues et attirer votre attention sur nos difficultés propres.

Dans la Nièvre, la situation des effectifs est problématique : la plupart des services sont en sous effectif avec une charge de travail en constante augmentation en raison des réformes successives. Vous avez indiqué à nos collègues de l'Yonne qu'il n'y aurait pas de suppressions d'emplois en 2025 normalement ou de manière raisonnée, même si vous ne pouviez évidemment pas vous engager avec certitude sur ce point. Dans la Nièvre, ce sont 30 postes non pourvus (-12 C, - 17 B et -1,5 A). Si nous pouvons nous réjouir de l'absence de suppression de postes, nous ne pouvons nous satisfaire de cette annonce. En effet, les postes non pourvus impactent la vie quotidienne et professionnelle des collègues en augmentant leur charge de travail et le stress qui en résulte. Nous vous demandons donc de combler les postes vacants de la DGFIP par des agents titulaires et formés. Nous pouvons également nous interroger sur les économies réalisées par ces postes non pourvus. Par ailleurs, nous souhaiterions connaître le nombre de contrôleurs et d'inspecteurs stagiaires qui seront affectés dans notre département en 2025.

En termes de contrôle fiscal externe, la BDV a été supprimé au 1^{er} janvier 2018, et une antenne de la DIRCOFI a été implantée à cette même date. Cette antenne a été supprimée au 1^{er} septembre 2024. Quid du contrôle fiscal externe dans la Nièvre ? Le renforcement du contrôle fiscal tant vanté et affiché au niveau national sera-t-il vraiment au rendez-vous dans la Nièvre ? En effet, le contrôle fiscal dans la Nièvre va reposer sur les brigades dircofi de l'Allier et de l'Yonne. Nous nous inquiétons fortement sur l'avenir du contrôle fiscal externe dans notre département. Est-ce que nous deviendrons un paradis fiscal ?

La CGT s'interroge sur les problèmes rencontrés au cadastre et l'absence de réponses concrètes du bureau GF3A. A chaque question posée (et elles sont très nombreuses), la seule réponse apportée par la centrale est que « le problème est connu ». Mais aucune réponse concrète n'est apportée aux agents pour le fonctionnement quotidien de leur service. Ce « truc » (application GesLoc) mis en place sur on ne sait quelle base ne peut pas fonctionner. Il s'agit encore d'une application non aboutie et pourtant généralisée. Lors de sa visite, Madame FAGES, cheffe du bureau GF3A, a voulu rassurer les collègues en montrant qu'elle avait bien conscience des difficultés, du temps contraint, que les applications n'étaient pas abouties du fait d'une équipe conceptrice restreinte. Elle a reconnu que GF3A avait été débordé et dépassé par des campagnes autres, GestOdl, GMBI... Elle avait affirmé que du temps serait laissé pour appréhender ces nouveautés, et qu'aucune autre expérimentation ne serait lancée sans avoir 'digéré' celles-ci. Pour autant, la DG en a rajouté une couche en désignant la Nièvre comme département préfigurateur pour « l'industrialisation du foncier innovant » avec implication des services immédiatement.

L'IAD du SIP de la Nièvre, comme les autres SIP, est appelé en renfort du numéro national. Ce service, déjà en souffrance tant au niveau des effectifs que des conditions de travail, doit assurer des vacations pour répondre au numéro national. La DG a créé les centres de contact des particuliers pour venir en renfort des SIP et aujourd'hui, les SIP viennent en renfort du numéro national, et donc des CDC particuliers. Serait ce à dire que ces derniers sont sous dimensionnés en termes d'effectifs ? Si en termes d'organisation, la DDFIP de la Nièvre a cherché des solutions pour réduire l'impact de ce soutien, celles-ci ne sont pas satisfaisantes. Nous vous demandons donc de prévoir que certains départements ne participent pas à ce renfort du numéro national en raison des sous-effectifs dans les services. S'agissant d'une demande récurrente dans notre département et pour laquelle notre direction nous répond qu'elle n'a pas le pouvoir de décision, nous profitons de votre visite pour vous le demander directement.

Notre direction souhaite s'inscrire dans une démarche écoresponsable : si cette démarche nous convient, nous sommes perplexes et dubitatifs sur la mise en place concrète. Dans la Nièvre, cela se traduit par la suppression des essuie-mains papiers pour les remplacer par des sèche-mains électriques, ce qui ne correspond pas au souhait des agents (une pétition intersyndicale circule en ce moment et recueille un grand nombre de signatures). De plus, la suppression de l'antenne de la DIRCOFI va entraîner des déplacements plus importants, avec donc un coût écologique en augmentation. La réalité du terrain fait que l'usage d'un véhicule électrique n'est pas adapté à notre département rural et étendu.

Nous n'avons pas évoqué la question des rémunérations, mais elle reste primordiale aux yeux des collègues et il ne faut pas la négliger.

Si nous sommes satisfaits de vous voir faire la tournée des services départementaux, nous souhaitons surtout que ces visites aient un impact positif sur nos conditions de travail et l'amélioration de celles-ci.

Vos représentantes CGT : Carole DOUSPIS et Ranihere TAHARIA